
Surveillance et sauvetage

Les CROSS ont 50 ans !

Domaine(s) :

- Santé, Employeur

Plus de 300 professionnels travaillent dans les Centres Régionaux Opérationnels de Surveillance et de Sauvetage (CROSS) pour assurer 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 des missions de service public au profit des Gens de mer, professionnels et plaisanciers. Ces centres, placés sous l'autorité du ministre chargé de la mer, relèvent de la direction des affaires maritimes. Ils sont dirigés par des administrateurs des affaires maritimes et armés par du personnel civil et militaire.

Leurs missions :

- Recherche et sauvetage en mer
- Surveillance de la navigation maritime
- Surveillance des pollutions
- Surveillance des pêches maritimes
- Diffusion des renseignements de sécurité maritime
- Surêté maritime

Pour en savoir plus :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/7-CROSS-et-2-MRCC.html> [1]

Mis à jour le 16/06/16

URL source: <http://www.enim.eu/actualites/cross-ont-50-ans>